



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

DREAL Hauts-de-France  
Unité départementale de l'Artois  
62400 Béthune

[guillaume.payelle@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guillaume.payelle@developpement-durable.gouv.fr)

[ud-artois.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud-artois.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 3 novembre 2021

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai pour le projet de plan d'épandage de coquilles d'œufs de LIOT SAS sur la commune d'Annezin (62)  
N° d'enregistrement Garance : 2021-5164

Vous avez saisi le 15 janvier 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Pour la Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,  
le président de séance

Philippe Gratadour

Copies : Préfecture du pas-de-Calais – DREAL Hauts-de-France